



Les Dialogues franco-italiens pour l'Europe

4e édition

Personnes, Planète, Prospérité : la contribution des Dialogues franco-italiens pour l'Europe

NEWSLETTER N. 7
Décembre 2021

Main Partner



Partners



Electrification
Partner



© 2021 The European House - Ambrosetti S.p.A. TOUS DROITS RESERVES. Ce document a été conçu et réalisé par The European House - Ambrosetti S.p.A pour le client destinataire, et son utilisation ne peut être séparée de la présentation et/ou des commentaires qui l'ont accompagné. Toute utilisation de tout ou partie du document sans l'autorisation écrite préalable de The European House - Ambrosetti S.p.A est interdite.

Les Dialogues franco-italiens pour l'Europe sont une **plateforme de discussion de haut niveau** destinée aux dirigeants français et italiens. Ils s'y réunissent régulièrement et débattent, de manière dialectique et ouverte, sur les questions prioritaires autour de l'économie et la culture, et plus généralement sur l'avenir de l'Europe et des jeunes générations, en définissant des stratégies et en émettant des propositions afin de renforcer davantage les relations entre les deux pays.

Lancé en 2018 par les universités française **Sciences Po** et italienne **Luiss Guido Carli** en collaboration avec **The European House-Ambrosetti**, le projet a une durée pluriannuelle et se déroule en alternance à Rome et à Paris. Il bénéficie du patronage de l'Ambassade de France en Italie et de l'Ambassade d'Italie en France. En raison de la crise du Covid-19, **une série de webinar et de rencontres hybrides ont été organisées cette année pour assurer la continuité du dialogue entre les deux pays dans un contexte historique crucial, et un événement final s'est tenu à Rome et en ligne le 15 décembre 2021.**

La propriété globale du projet est détenue conjointement par les deux universités, avec la collaboration de The European House-Ambrosetti qui en assure la direction opérationnelle. Les Dialogues s'inscrivent dans une perspective à moyen et long terme et sont devenus un rendez-vous annuel de référence avec un contenu à haute valeur ajoutée et des occasions de relations et de mise en réseau entre les communautés d'affaires des deux pays.

Plus qu'une simple plateforme de dialogue, les Dialogues élaborent également des contenus innovants afin de favoriser le développement des relations économiques, politiques et culturelles entre la France et l'Italie. Les thèmes sont élaborés sous la direction d'un Comité Scientifique, qui réunit certaines des personnalités les plus influentes dans les relations entre les deux pays.

La gouvernance des Dialogues

Les Co-Présidents des Dialogues

Marc Lazar
par intérim



Paola Severino
Vice-Présidente Luiss



Marc Lazar
Professeur Sciences Po et Luiss

Les membres français du Comité Scientifique



Teresa Cremisi
Présidente
Adelphi



Jean-Paul Fitoussi
Professeur Sciences Po
et Luiss



Félicité Herzog
Directrice Stratégie et
Innovation Vivendi



Alain Le Roy
Ancien Ambassadeur
de France en Italie



Erkki Maillard
Senior Vice President
Groupe EDF

Les membres italiens du Comité Scientifique



Giuliano Amato
Juge Cour
Constitutionnelle



Franco Bassanini
Président
Fondation Astrid



Sergio Fabbrini
Directeur Département
Science Politique Luiss



Luigi Gubitosi
Vice-président pour le
numérique
Confindustria



Fabrizio Pagani
Global Head of Economics
& Capital Market Strategy
Muzinich & Co.

Le parcours de l'édition 2021 des Dialogues

7 juin 2021, 16h30

7 juillet 2021, 17h00



La France et l'Italie ensemble pour favoriser les échanges culturels et artistiques de l'Europe dans le monde

L'éducation et la recherche pour une société plus inclusive

22 septembre 2021, 17h00

12 octobre 2021, 15h30

15 décembre 2021, 09h00



Lutte contre le changement climatique: le point de vue des Français et des Italiens

Les villes circulaires, une réponse pour protéger notre planète

Rencontre annuelle « France et Italie : une alliance renforcée avec le Traité du Quirinal »

[Cliquez ici pour consulter le parcours 2021](#)



Lutte contre le changement climatique: le point de vue des Français et des Italiens

22 septembre 2021, 17h00

Événement "Phygital" chez Edison - Foro Buonaparte 31, 20121 Milan



Maria Latella

Journaliste, SKY & Radio24
Éditorialiste, Il Messaggero



Nando Pagnoncelli

Président
IPSOS Italia



Marc Lazar

Professeur
Sciences Po et Luiss Guido Carli



Paola Severino

Vice Présidente
Luiss Guido Carli



Nicola Monti

Directeur Général
Edison

Les signes du changement climatique sont de plus en plus évidents, d'où l'urgence de traiter la question au niveau international. En automne, trois événements majeurs ont été consacrés au climat et à l'environnement : Milan a accueilli la Youth for Climate (28 septembre) et le PreCop26 (30 septembre – 2 octobre), tandis que la 26e conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP26) a eu lieu à Glasgow en novembre.

Les Dialogues franco-italiens pour l'Europe ont contribué au débat sur la protection de la planète en réalisant une enquête, grâce au soutien d'Edison, auprès des Français et des Italiens sur leur conscience des risques environnementaux, sur leur comportement et sur celui des entreprises. Les efforts de lutte contre le changement climatique doivent concerner le monde entier : pour **Paola Severino**, « les effets d'un comportement vertueux ou négatif dans un pays se répercutent nécessairement sur les autres pays ».

Selon l'enquête, la grande majorité des Italiens et des Français sont conscients du fait que le changement climatique est « une urgence réelle et grave, à laquelle il faut faire face le plus rapidement possible ». Même sur la question du réchauffement climatique, c'est-à-dire l'augmentation de la température moyenne de l'air dans le monde, 71% des Italiens et 55% des Français estiment qu'il est « sans précédent ».

[Cliquez ici pour revoir la rencontre](#)

Lutte contre le changement climatique: le point de vue des Français et des Italiens

La comparaison Italie-France (en pourcentage)

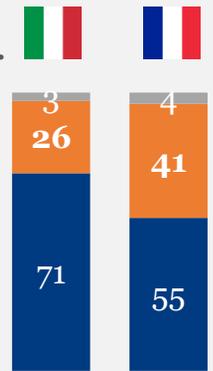
Les changements climatiques sont...

- Une urgence réelle et grave à affronter le plus tôt possible
- Des variations normales du climat qui ont toujours existé au cours de l'histoire
- Un canular/une fake news



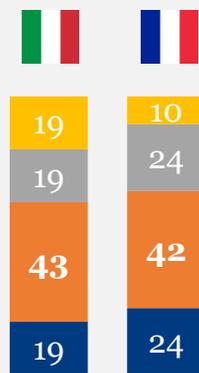
L'augmentation de la température moyenne est...

- Sans précédent
- Fait partie des variations climatiques naturelles normales
- Un canular/ une fake news



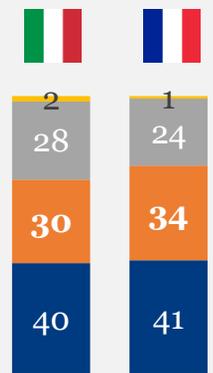
Le concept de la transition énergétique...

- Je le connais bien
- Je n'ai qu'une vague idée de ce que c'est
- J'en ai seulement entendu parler
- Je n'en ai jamais entendu parler



La responsabilité de la protection de la planète dépend des...

- Choix quotidiens des citoyens
- Modes de production des entreprises
- Lois et règles imposées par les gouvernements
- Autre



Selon **Marc Lazar**, ces données montrent que l'Italie a « une longueur d'avance » en termes de sensibilité écologique par rapport à la France, peut-être aussi parce que davantage de zones en Italie sont exposées aux catastrophes naturelles, notamment celles d'origine sismique.

Toutefois, une véritable conversion écologique ne peut avoir lieu que si elle apparaît socialement souhaitable : comme le souligne **Nando Pagnoncelli**, « si nous parvenons à éviter que l'attention portée à l'environnement soit considérée comme antagoniste à la croissance économique ; si nous parvenons, et c'est ce qui est en train de s'établir, à faire passer le concept selon lequel il est lié à la croissance économique, alors l'attente des Italiens est qu'il peut y avoir un nouveau paradigme et un nouveau bien-être ».

La conscience d'agir est centrale, mais le débat reste ouvert autour des modalités d'action. **Nicola Monti** rappelle que chacun doit y jouer un rôle. Les Italiens croient au rôle des institutions et des entreprises. Toutefois, « le tissu industriel des deux pays est différent : l'Italie se caractérise par des petites et moyennes entreprises, qui doivent être soutenues dans leur chemin vers la transition écologique ».

[Cliquez ici pour revoir la rencontre](#)

Villes circulaires, une réponse pour protéger notre planète

12 octobre 2021, 15h30



Marco Cremaschi
Professeur
Sciences Po



Florentin Letissier
Maire-Adjoint
Ville de Paris



Michele Crisostomo
Président
Enel



Cécile Maisonneuve
Senior Fellow
Institut Montaigne



Valerio De Mollis
Managing Partner & CEO
The European House – Ambrosetti



Carlo Maria Salvemini
Maire, Ville de Lecce
Délégué politique, ANCI



Marc Lazar
Professeur,
Sciences Po e Luiss Guido Carli



Paolo Truzzo
Maire, Ville de Cagliari
Vice-Président, ANCI

Lors de leur réunion à Naples le 22 juillet dernier, les Ministres de l'Environnement du G20 ont reconnu « le rôle des villes en tant que promoteurs, facilitateurs et catalyseurs du développement durable, notamment grâce à des modes de consommation et de production durables ». En effet, les villes jouent un rôle clé dans les défis de la durabilité. Aujourd'hui, 55% de la population mondiale vit dans les villes et les Nations unies estiment que d'ici 2050, les 2/3 de la population mondiale y vivront. Bien que les villes occupent moins de 2% du territoire mondial, elles produisent environ 80% du PIB mondial, plus de 80% des brevets et des innovations scientifiques mais aussi 70% des émissions de CO₂.

Comme le souligne **Valerio De Mollis**, en Italie, les 14 villes métropolitaines accueillent 37 % de la population et génèrent 40 % du PIB national, tandis qu'en France, les 10 plus grandes zones métropolitaines accueillent 35 % de la population et génèrent 46 % du PIB. Les villes métropolitaines sont confrontées au défi de la durabilité environnementale, mais les ressources consacrées à la transition durable par le Next Generation EU et le PNRR constituent une occasion unique pour combler le déficit d'investissement dans le secteur énergétique, nécessaire pour atteindre les objectifs de 2030.

[Cliquez ici pour revoir le webinar](#)

Villes circulaires, une réponse pour protéger notre planète

La prochaine décennie sera décisive dans la lutte contre le changement climatique. Les stratégies des entreprises doivent reposer sur trois piliers : la décarbonisation de la production d'électricité, l'électrification de la consommation et la numérisation des réseaux. En outre, la circularité est un paramètre clé pour générer de la valeur et limiter les émissions. Dans les villes, le modèle circulaire peut être appliqué à l'efficacité énergétique, à la gestion des déchets, à la mobilité électrique et à la numérisation des services. **Michele Crisostomo** affirme que « les solutions innovantes, la compétitivité économique, l'inclusion sociale et le respect de l'environnement sont essentiels pour repenser nos villes dans l'optique du développement durable ».

En effet, « les villes sont le lieu des problèmes, mais aussi des solutions au changement climatique », selon **Cécile Maisonneuve**. Nous devons penser en termes de nouvelle gouvernance internationale avec des partenariats renouvelés non seulement entre les villes, mais aussi entre les villes et les entreprises.

L'expérience de **Marco Cremaschi** souligne que la gouvernance est l'un des principaux obstacles. Les solutions existantes sont très bonnes, mais leur mise en œuvre et leur application sont plus complexes. Pour éviter les risques, les agences peuvent accompagner les projets dans leur mise en œuvre, en assurant le dialogue entre les secteurs public et privé.

Pour enrichir le débat et échanger avec les représentants des collectivités locales, les maires de trois villes ont participé à la rencontre : Paris, Lecce et Cagliari.

Le maire de Cagliari, **Paolo Truzzu**, a souligné que « les municipalités italiennes sont les organismes publics qui dépensent le plus ». Cependant, il est nécessaire de créer un processus d'accélération pour distribuer les ressources aux administrations locales de manière plus efficace et efficiente.

Carlo Maria Salvemini, représentant la ville de Lecce, ajoute que « pour atteindre cet objectif et soutenir l'économie circulaire, la stratégie idéale consiste à accompagner la communauté vers une prise de conscience du changement en cours et de ses implications économiques, sociales et culturelles ». Cet objectif sera atteint grâce à des efforts politiques appropriés visant à produire des avantages environnementaux, économiques et sociaux pour la communauté.

D'un point de vue français, **Florentin Letissier** reconnaît que de nombreux défis sont communs à toutes les villes. Pour les relever, « il est important d'avoir le soutien des acteurs économiques qui sont en mesure de proposer des solutions à ces défis liés à l'économie circulaire afin de répondre aux besoins urgents de la collectivité ».

[Cliquez ici pour revoir le webinar](#)

France et Italie : une alliance renforcée avec le Traité du Quirinal

15 décembre 2021, 9h30

Salutations d'ouverture



Vincenzo Boccia
Président
Luiss Guido Carli



Paola Severino
Vice-Présidente
Luiss Guido Carli



Maria Latella
Journaliste, SKY & Radio24
Éditorialiste, Il Messaggero



Mathias Vicherat
Directeur
Sciences Po

La France et l'Italie et partagent une amitié profonde et mutuelle. Concluant un parcours initié en 2017, le Président français Emmanuel Macron et le Président du Conseil italien Mario Draghi ont signé le 26 novembre dernier, en présence du Président de la République Sergio Mattarella et des six Sages nommés pour la rédaction d'un projet de texte, le "Traité entre la République française et la République italienne pour une coopération bilatérale renforcée", dit "**Traité du Quirinal**". Il s'agit d'un moment significatif pour la coopération entre l'Italie et la France, qui ouvre une nouvelle saison dans les relations bilatérales et permettra aux deux pays d'affronter ensemble les défis des prochaines années dans le cadre du projet européen.

La rencontre annuelle des Dialogues franco-italiens pour l'Europe a été l'occasion de célébrer la signature de cette entente historique, dont les Dialogues ont l'honneur de jouer un rôle important et d'être cités dans la « Feuille de route franco-italienne" jointe au Traité comme un **modèle pour la promotion du débat sur les politiques publiques européennes et leur médiatisation**.

En effet, les Dialogues ont évolué en quatre ans seulement en se projetant sur l'avenir de l'Europe, au point de devenir un modèle cité par le traité du Quirinal. Au cours de l'année écoulée, en particulier, « malgré la pandémie, les Dialogues franco-italiens n'ont pas interrompu leurs activités, témoignant de l'énergie et de la coopération qui caractérisent les relations entre l'Italie et la France », a souligné **Paola Severino** en introduction. « En tant que citoyen italien et européen, le traité du Quirinal est un moment de fierté. C'est un moment de rêve et d'espoir pour l'avenir », a ajouté **Vincenzo Boccia**. Confirmant le moment propice pour poursuivre ce dialogue constructif, **Mathias Vicherat** a annoncé que « la prochaine édition des Dialogues se tiendra à Paris à Sciences Po en mai 2022 ».

L'enregistrement de la rencontre sera disponible bientôt sur notre site

Œuvrer en faveur de l'économie et des entreprises



Michele Crisostomo

Président
Enel



Bruno Le Maire

Ministre de l'Economie et des
Finances et de la Relance
République française



Veronica De Romanis

Professeur
Université de Stanford Florence
et Luiss Guido Carli



Salvatore Rossi

Président
TIM



Giancarlo Giorgetti

Ministre du Développement
Economique, République italienne

Le traité du Quirinal aura tout d'abord un impact sur l'avenir de l'économie et des entreprises de France et d'Italie. Comme l'a rappelé le **Ministre Giancarlo Giorgetti**, « les relations entre l'Italie et la France ne sont pas statiques : elles évoluent et s'enrichissent chaque jour ». Le traité jette les bases d'une coopération concrète sur le plan politique et industriel en vue de l'intégration européenne. Il s'agit d'un saut qualitatif grâce à une coordination permanente sur les principaux dossiers européens, l'organisation d'un forum de concertation industrielle et financière, l'échange de responsables administratifs et la présence d'un représentant du gouvernement au conseil des ministres de l'autre pays. Une coopération économique de plus en plus forte sera au service des futurs champions, qui émergent déjà : « les investissements croisés entre les deux pays concernent plus de 4 000 entreprises, dont dépendent plus de 400 000 emplois », a déclaré le **Ministre Bruno Le Maire** dans un message, lu par l'**Ambassadeur de France, Christian Masset**.

Selon **Veronica De Romanis**, « l'Italie est le pays qui a le plus de visibilité sur le Next Generation EU. Nous avons une grande responsabilité envers les autres pays européens mais surtout envers les nouvelles générations ».

L'article 3 du traité du Quirinal met en évidence une double transition, à la fois écologique et numérique. D'une part, la contribution des entreprises de services publics se concentre sur « Les énergies renouvelables, les réseaux numérisés et la promotion de comportements de consommation vertueux : les services publics peuvent réaliser une voie stratégique de développement durable pour l'Europe », déclare **Michele Crisostomo**. D'autre part, « le numérique et le cloud aident les entreprises à travailler ensemble. Cela peut être la clé pour accélérer la croissance de notre pays », ajoute **Salvatore Rossi**.



Investir dans l'éducation et la culture



Rosario Ambrosino

CEO
Elios



Dario Franceschini

Ministre de la Culture
République italienne



Roselyne Bachelot

Ministre de la Culture
République française



Brigitte Marin

Directrice
Ecole Française de Rome



Teresa Cremisi

Présidente
Adelphi



Andrea Munari

Président
BNL Groupe BNP Paribas

Outre la coopération dans les domaines économique et industriel, le traité du Quirinal souligne l'importance d'autres volets de coopération entre les deux pays. En particulier, la culture, l'éducation et le développement durable sont au cœur d'une entente croissante entre l'Italie et la France. Les **Ministres Dario Franceschini** et **Roselyne Bachelot** partagent l'ambition commune de mettre la culture au cœur de l'Union européenne.

Comme le prévoit l'article 9 du traité du Quirinal, l'Italie et la France s'engagent à intensifier leur coopération dans le domaine des industries culturelles et créatives. L'éducation est l'élément clé d'un rapprochement croissant, y compris sur le plan linguistique, en encourageant les échanges entre les instituts italiens et français. Selon **Teresa Cremisi**, « il est possible d'investir dans les jeunes dès l'âge de 10 ans en enseignant les deux langues à l'école ». En ce sens, l'accès à la langue est essentiel pour comprendre le patrimoine culturel d'un pays. **Brigitte Marin** ajoute que « l'histoire de l'Italie et de la France est le point de départ d'une histoire européenne commune ».

Non seulement les écoles et les universités, mais aussi les entreprises ont un rôle important à jouer pour assurer l'augmentation de la productivité, et donc la croissance d'un pays, en investissant dans son capital humain. Dans ce sens, **Andrea Munari** souligne qu'« il est important de remettre le mérite au centre pour garantir l'accès à l'éducation et au travail pour chaque jeune ». Par ailleurs, selon **Rosario Ambrosino**, « les solutions aux problèmes concrets peuvent provenir de projets ayant une vision à moyen et long terme, partagés entre les institutions et les entreprises ».

L'axe franco-italien et l'Union Européenne



Franco Bassanini
Président
Astrid



Jean-Yves Le Drian
Ministre de l'Europe et des
Affaires Etrangères,
République française



Teresa Castaldo
Ambassadrice d'Italie en
France



Alain Le Roy
ancien Ambassadeur de
France en Italie



Luigi Di Maio
Ministre des Affaires Etrangères et de
la Coopération internationale,
République italienne



Christian Masset
Ambassadeur de France en
Italie



Sergio Fabbrini
Directeur Département Sciences
Politiques, Luiss Guido Carli



Andrea Prencipe
Recteur
Luiss Guido Carli



Marc Lazar
Professeur,
Sciences Po et Luiss Guido Carli

Le traité du Quirinal produira un véritable saut qualitatif dans la relation bilatérale, en Europe et dans le monde. « Il s'agit d'un accord profondément ancré dans le passé mais à travers lequel nous nous tournons vers l'avenir », a annoncé le **Ministre Luigi Di Maio** dans un message lu par l'**Ambassadrice d'Italie, Teresa Castaldo**. Le **Ministre Jean-Yves Le Drian**, dans un message lu par l'**Ambassadeur Christian Masset**, a déclaré : « Nous devons faire vivre ce texte. La qualité des échanges lors de cet événement contribuera de manière importante au renforcement des relations entre les deux pays ».

Franco Bassanini a souligné que le traité met la coopération bilatérale au service de la construction d'un ordre européen et multilatéral. Cela est possible grâce à une intégration structurée des chaînes économiques et industrielles entre l'Italie et la France. Avec l'élargissement de l'Union européenne, l'inhomogénéité interne a augmenté, créant un besoin de plus de coopération interne. Selon **Sergio Fabbrini**, en 2020, le rapprochement entre l'Italie et la France, avec le soutien de l'Allemagne, a rendu possible la convergence vers une dette européenne commune. « La France et l'Italie partagent les mêmes priorités », ajoute **Alain Le Roy**. En effet, « les valeurs partagées sont l'élément essentiel des relations bilatérales », affirme **Marc Lazar**. « Grâce au traité du Quirinal, nous pourrons être à la fois unis et résilients », conclut **Andrea Prencipe**.

La contribution de la restauration collective au bien-être et à la durabilité des générations futures

Position Paper préparé par The European House - Ambrosetti en collaboration avec Elior

La restauration collective, et en particulier scolaire, a un **rôle stratégique car elle met en place des habitudes alimentaires saines et correctes**, notamment chez les jeunes générations, favorisant et préservant leur santé et leur bien-être. En partant de ce fait, The European House – Ambrosetti, en collaboration avec Elior, a exposé dans ce Position Paper l'état actuel de la restauration scolaire en Italie, en mettant en lumière sa **valeur systémique au niveau économique, social et environnemental**, en identifiant les opportunités et les obstacles pour son développement, et en définissant une série de recommandations politiques pouvant renforcer son rôle stratégique.



Rosario Ambrosino
CEO, Elior Italie

« Pour Elior, les **générations futures** sont un sujet important : l'important travail que le groupe réalise quotidiennement dans les écoles publiques et privées nous fait prendre conscience que **l'école** est le lieu où se forment les générations futures, où se construisent leurs propres connaissances et habitudes. C'est pourquoi les institutions, ainsi que les acteurs économiques, peuvent intervenir pour essayer de former des habitudes vers des modes de vie plus sains.

Il est bien connu qu'il existe une **corrélation entre l'alimentation et la santé** de l'individu : une alimentation correcte prévient l'apparition de pathologies, en particulier les maladies chroniques non transmissibles. Il est également bien connu que la question de l'alimentation et de la consommation alimentaire est liée à l'impact environnemental : il est nécessaire d'agir en faveur de la durabilité également dans le secteur agroalimentaire par le biais de modèles de consommation quotidienne. Grâce à un travail de recherche avec The European House - Ambrosetti, nous avons examiné l'architecture du système scolaire, notamment en ce qui concerne la question de la restauration collective. Il est apparu que deux aspects structurels peuvent être améliorés :

1. **L'éducation alimentaire** ne fait pas partie des directives nationales d'enseignement ;
2. Les **enseignants manquent souvent de préparation adéquate** pour aborder le sujet de l'éducation alimentaire.

Par conséquent, nous agissons pour réformer le système de restauration scolaire dans le but de créer un effet bénéfique pour les générations futures. **L'investissement** dans ce domaine est extrêmement intéressant en termes de rendement : pour chaque euro investi dans la réduction de l'incidence des enfants obèses devenant des adultes diabétiques, on estime un rendement de 13 fois l'investissement par une réduction des coûts directs de la maladie.

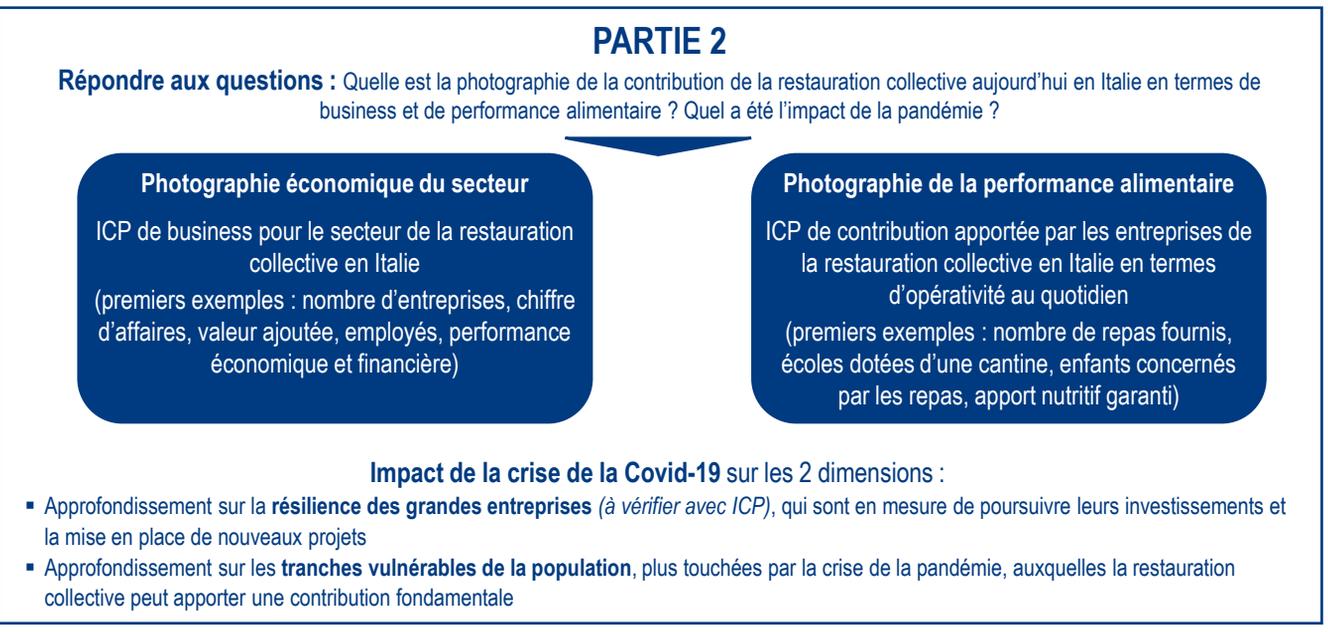
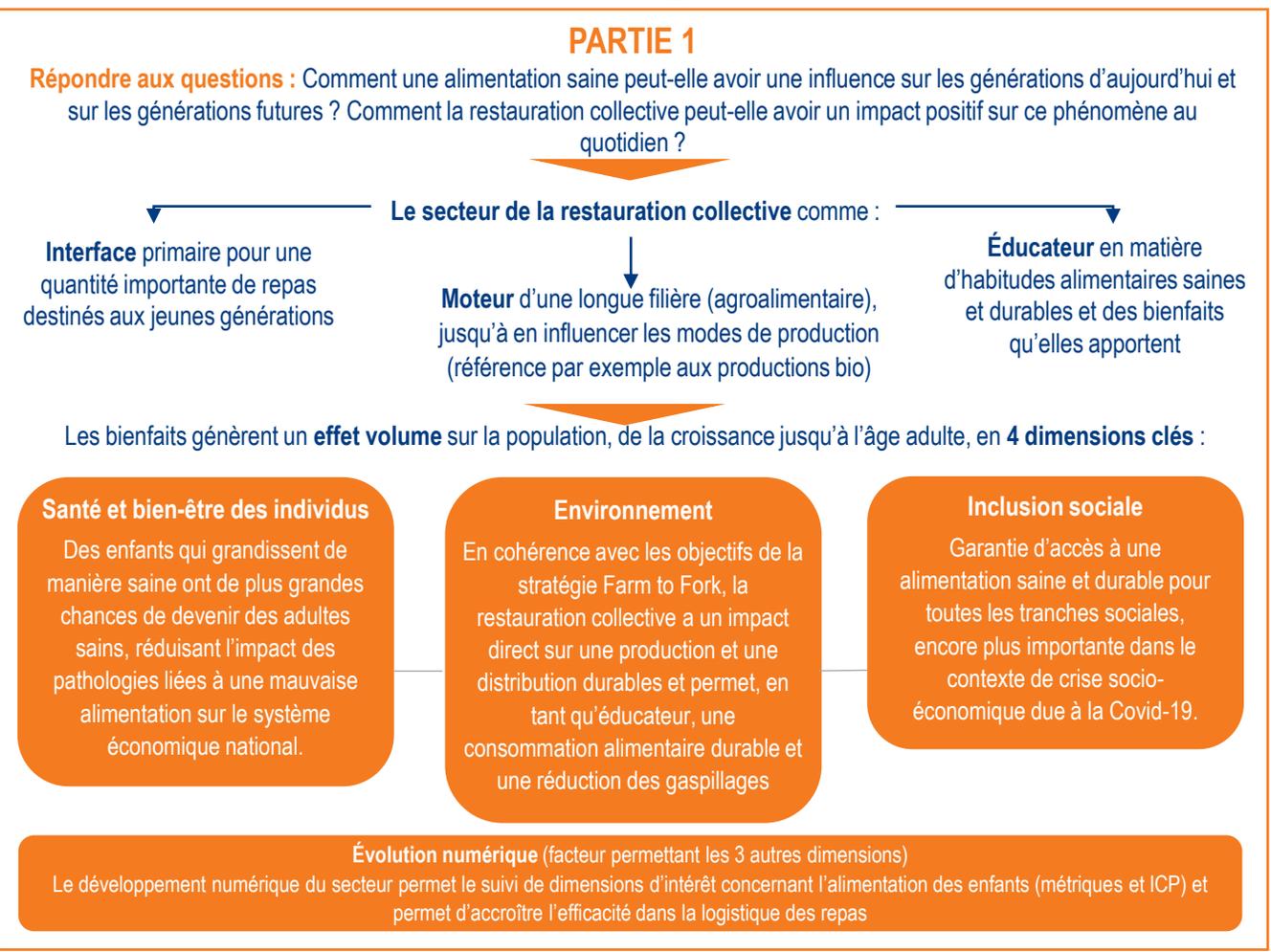
Ces réponses à des problèmes concrets peuvent être apportées par des **projets** ayant une **vision à moyen et long terme** et réalisables grâce à un **partage commun d'objectifs entre institutions et entreprises**, intégrant des visions convergentes pour le bien-être général et les compétences spécifiques. De cette façon, nous serons en mesure de profiter aux générations futures et à la société.

[Cliquez ici pour lire l'Executive Summary de l'étude](#)



La contribution de la restauration collective au bien-être et à la durabilité des générations futures

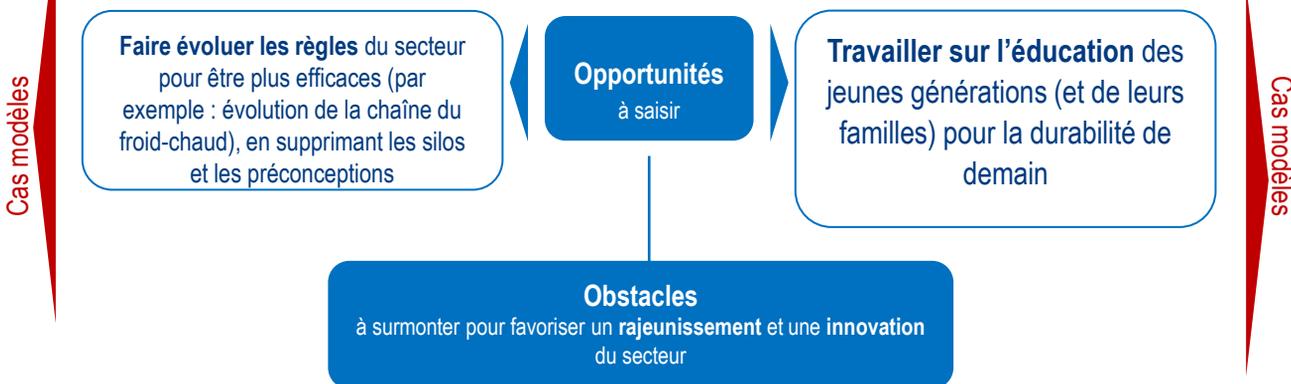
Carte conceptuelle



La contribution de la restauration collective au bien-être et à la durabilité des générations futures

PARTIE 3

Répondre aux questions : À la lumière du moment de grand changement, y compris social, que nous sommes en train de vivre et des ressources économiques que le PNRR garantira, quelles sont les opportunités que le secteur de la restauration collective peut saisir et créer ? Quels sont les facteurs qui constituent un obstacle pour le plein développement du secteur ?



Les **obstacles** sont recherchés :

- Dans la **structure du système** du monde de l'éducation, à travers un mappage des rapports entre les différents acteurs impliqués et des distorsions qui se créent tout au long du processus, surtout dans le cadre des appels d'offre, et du risque de destruction de valeur et de baisse de la qualité
- Dans la **faible prise de conscience** de la population de l'importance d'une alimentation saine, ayant des impacts négatifs surtout chez les enfants (obésité, déséquilibres alimentaires, ...)

PARTIE 4

Répondre à la question : Quelles sont les recommandations politiques faites aux institutions pour saisir les opportunités de développement du secteur et surmonter les obstacles existants ?

Déclinaison des **propositions politiques**, divisées par interlocuteur des opérateurs du secteur : (*premières hypothèses*)

FAMILLES

Contribution à la planification alimentaire de la famille, propositions de régime alimentaire pour la semaine, livraison du repas à domicile, ...

ÉCOLES

Introduire dans les programmes scolaires la matière d'éducation alimentaire obligatoire, mettre en place des politiques communes de réduction des gaspillages, prévoir un goûter fourni par les opérateurs de restauration collective

INSTITUTIONS (VNR, ministère, ASL, communes)

Diffuser la culture et la connaissance alimentaire aux personnes chargées de préparer les appels d'offre, mettre en place des réunions de confrontation pour les différentes parties prenantes, créer un « livre blanc » des meilleures pratiques, donner plus d'importance à l'éducation alimentaire dans les appels d'offre, éliminer les distorsions présentes dans les appels d'offre (par exemple : système de rabais), ...

[Cliquez ici pour lire l'Executive Summary de l'étude](#)